

# EFFECTIFS ADÉQUATS ET SÉCURITÉ D'EMPLOI

Propositions de négociation centrale du SCFP-CSCSO 2026

## Réductions d'effectifs et sécurité d'emploi

Les conseils scolaires de toute la province prévoient des suppressions massives d'emplois dans le secteur de l'éducation pour l'année scolaire 2026 - 2027. Ces réductions touchent pratiquement toutes les catégories de travailleuses et travailleurs de l'éducation dans les conseils scolaires de la province, aggravant encore la crise de sous-effectif dans le secteur de l'éducation en Ontario.

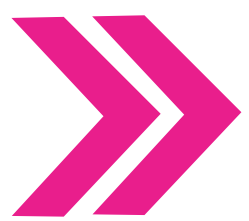
Cela signifie que les écoles ne disposeront pas des ressources nécessaires et que les élèves et le personnel seront privé(e)s du soutien dont ils(elles) ont besoin. La charge de travail des membres augmentera, ce qui entraînera un stress accru et un épuisement professionnel.

Une partie du problème réside dans le sous-financement de l'éducation par le gouvernement. Selon le Centre canadien de politiques alternatives, la réduction cumulative du financement de l'éducation s'élève à 6,4 milliards de dollars, rien que depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Ford.

Les conseils scolaires ne sont toutefois pas irréprochables. Plutôt que de lutter contre cette crise de sous-financement, ils suppriment des emplois pour économiser. Cette année, les conseils scolaires ont davantage de latitude pour supprimer des emplois car les dispositions relatives à la sécurité d'emploi du SCFP-CSCSO arrivent à terme le 30 août 2026, la veille de la venue à échéance de la convention collective.

## Revendications de négociation centrale du SCFP-CSCSO entourant la sécurité d'emploi

Le SCFP-CSCSO a mis au point un plan visant à renforcer la sécurité d'emploi pour l'avenir et à garantir que les écoles, le personnel et les élèves disposent des ressources en personnel nécessaires. Les revendications de négociation sont les suivantes :



**Rendre la sécurité d'emploi permanente, afin que les conseils scolaires ne puissent plus jamais supprimer d'emplois en raison de la venue à échéance d'une convention collective.**



**Rétablir tous les emplois supprimés pendant la durée de la convention collective 2022-2026, y compris ceux qui l'ont été en raison de l'arrivée à terme des dispositions relatives à la sécurité d'emploi.**



**Imposer des restrictions plus strictes à la capacité des conseils scolaires de supprimer des emplois pendant la durée de la convention collective.**

La sécurité d'emploi est essentielle pour protéger le soutien apporté aux élèves et au personnel et pour contribuer à créer des charges de travail gérables. C'est une revendication majeure. Le gouvernement souhaite maintenir les dépenses à un niveau bas et les conseils scolaires veulent la flexibilité de supprimer des emplois à leur guise. Il faudra la force du nombre pour gagner. Ensemble, nous pouvons lutter pour de meilleures écoles et un avenir meilleur. Les membres du SCFP au sein des conseils scolaires renforcent leur influence sur les lieux de travail et dans les communautés afin de faire valoir leurs revendications lors des négociations. Contactez le comité exécutif de votre section locale pour participer à la planification de la grève et aux actions de sensibilisation au sein de votre communauté, afin que votre voix soit entendue.

**OSBCU** ✦ **CSCSO**  
**CUPE-SCFP**

:kk/cope-sepb 491

**DE MEILLEURS ÉCOLES, UN AVENIR MEILLEUR**